Les
PUBLICATIONS
DU QUÉBEC

Office de planification et de développement du Québec

Rapport annuel 1985-1986

Québec

Le contenu de cette publication a été rédigé par l'Office de planification et de développement du Québec

Cette édition a été produite par Les Publications du Québec

Dépôt légal — 4e trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN: 2-551-08830-5
ISSN: 0708-4536

© Gouvernement du Québec

Monsieur Pierre Lorrain
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

Conformément à la loi (L.R.Q., c. 0-3, a. 14), je suis heureux de vous transmettre le rapport annuel de l'Office de planification et de développement du Québec pour l'année financière qui a pris fin le 31 mars 1986.

Ce rapport rend compte de l'ensemble des activités de l'Office et contient de nombreux renseignements d'intérêt public.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre des Transports
Responsable du développement régional,

Marc-Yvan Côté

Québec, novembre 1986

Monsieur Marc-Yvan Côté
Ministre des Transports
Responsable du développement régional
700, boulevard Saint-Cyrille Est
Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport des activités de l'Office de planification et de développement du Québec pour l'année financière 1985-1986.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président-directeur général
de l'Office de planification et
de développement du Québec,

Jacques Gagnon

Québec, novembre 1986

Table des matières

Introduction 9

Présentation 11

A — Mandat 11

B — Organisation 11

Activités 13

A — Activités de développement régional 13

— Direction générale du développement régional 13

— Activités des directions régionales 13

— Est-du-Québec 13

— Saguenay—Lac-Saint-Jean 14

— Québec 15

— Mauricie—Bois-Francs 16

— Estrie 17

— Montréal 20

— Laurentides et Lanaudière 22

— Montérégie 23

— Outaouais 24

— Abitibi-Témiscamingue 25

— Côte-Nord 25

— Nord-du-Québec 26

— Administration des programmes 27

— FDR 27

— PECEC 27

— Direction des études et politiques régionales 28

B — Activités d'administration 29

— Direction de l'administration 29

— Ressources humaines 29

— Budget 30

C — Activités de consultation, de concertation et de communications 31

— Consultation et concertation 31

— Secrétariat et communications 31

Introduction

Les fonctions majeures de l'OPDQ gravitent autour de trois axes principaux, soit la coordination de l'action gouvernementale en région, la concertation des agents de développement dans tous les secteurs d'activités et la planification de politiques gouvernementales régionales. L'idée maîtresse de cette dynamique consiste à laisser une large place à l'initiative des citoyens, en orientant le développement régional de manière à répondre davantage aux priorités des promoteurs du milieu, à l'aide de moyens contrôlés par eux, pour concrétiser des projets qu'ils ont eux-mêmes conçus.

L'OPDQ veut conséquemment être à l'écoute des régions et s'assurer que le niveau de décisions se rapproche le plus possible des citoyens.

C'est pourquoi, la planification des politiques de développement régional à l'OPDQ est maintenant axée vers la recherche de moyens qui viennent appuyer les actions concrètes de développement sur le terrain ou améliorer la connaissance des milieux régionaux.

Répondre à la nouvelle dynamique du développement des régions

Dans cette perspective, l'OPDQ a amorcé, en 1985-1986, une réorganisation administrative de sa structure telle que présentée en pages centrales du présent rapport. Il s'agit là d'un ajustement essentiel aux réalités de développement vécues dans chacune des régions.

Ainsi, l'Office est maintenant doté d'une structure plus légère à son siège social, dont le rôle consiste principalement à coordonner et à appuyer techniquement les activités de ses quatorze directions régionales qui, par ailleurs, ont connu, au cours des dernières années, une augmentation de leurs effectifs.

En fait, l'OPDQ, s'appuyant sur les demandes maintes fois exprimées par les divers intervenants dans chacune des régions du Québec, vise, en matière de développement à:

- respecter et valoriser les particularités régionales;
- renforcer le dynamisme des institutions régionales et locales;
- assurer une présence plus dynamique des ministères et organismes gouvernementaux dans et pour les régions;
- développer une concertation permanente entre le gouvernement et les régions.

Stimuler le partenariat gouvernement-régions

La concertation gouvernement-régions se concrétise surtout par la formule des Sommets socio-économiques régionaux. Ce cadre de concertation vise à définir conjointement des axes de développement propres à chacune des régions et à privilégier la réalisation de projets prioritaires de développement.

Le développement des régions repose donc sur une responsabilité partagée entre les régions et le gouvernement et doit faire appel à une véritable action concertée. Les agents de développement assument en effet de nouvelles responsabilités dans tous les secteurs d'activités.

Préciser la politique gouvernementale

Afin de concrétiser le partenariat gouvernement-régions, le ministre des Transports, responsable du développement régional a mandaté l'OPDQ, dès le début de 1986, pour effectuer une réflexion d'ensemble sur l'approche gouvernementale. Ainsi, par exemple, la formule actuelle des Sommets socio-économiques régionaux sera révisée pour accorder un rôle plus important aux élus et agents socio-économiques régionaux, tant au sein du comité d'orientation des Sommets qu'au niveau du processus décisionnel.

De même, pour répondre aux besoins de la concertation gouvernement-régions, l'Office est également associé à la réalisation de la nouvelle carte des régions et à la mise en place des bureaux régionaux des ministères ou organismes dans les nouvelles régions. Enfin, l'OPDQ a été mandaté pour évaluer l'intégration progressive des Conseils régionaux de développement (CRD) aux nouveaux organismes de concertation créés dans le cadre de la tenue des Sommets socio-économiques régionaux (rôle des nouveaux organismes, composition, fonctionnement, etc.).

Affirmer la coordination de l'action gouvernementale

Même si l'organisation d'un Sommet socio-économique régional relève de la responsabilité première de l'ensemble des intervenants régionaux, le gouvernement du Québec, par le biais de l'OPDQ, exerce une responsabilité en tant que partenaire de ce processus de concertation qu'il doit faciliter sans le rendre d'une lourdeur telle que ses résultats en seraient atténués.

Il doit s'assurer que l'exercice des Sommets socio-économiques fasse également appel à une coordination de l'action des ministères et organismes gouvernementaux dans chacune des régions du Québec et au siège social.

Le défi de l'OPDQ, au cours des prochaines années, consistera donc à assurer une meilleure coordination de l'action gouvernementale. L'Office se doit à cette fin, et c'est son rôle premier, d'être constamment à l'écoute des préoccupations et des volontés exprimées par les milieux régionaux. Il se doit également de voir à ce que les besoins des régions, et leurs particularités, soient bien perçus et acceptés par l'ensemble des organismes et ministères gouvernementaux.

L'année 1985-1986 en bref

Le lecteur trouvera dans le présent rapport annuel un aperçu des réalisations de l'OPDQ en 1985-1986; en plus, y figurent la présentation budgétaire habituelle et les deux outils financiers dont il dispose pour appuyer le développement des régions, soit le Fonds de développement régional (FDR) et le Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC).

En bref, l'OPDQ, en 1985-1986, a été associé de près:

- à l'organisation et à la tenue de trois Sommets socio-économiques régionaux;
- à l'analyse préalable en région des projets faisant l'objet d'une demande d'aide gouvernementale de la part des agents socio-économiques et des élus dans le cadre de ces Sommets;
- au suivi de l'ensemble des engagements gouvernementaux retenus dans le cadre des Sommets socio-économiques régionaux;
- à la coordination des actions gouvernementales en région par le biais de la Conférence administrative régionale (CAR) qui réunit dans chacune des régions les représentants des ministères et organismes gouvernementaux; l'OPDQ assume la présidence et le secrétariat de la CAR;
- à la réalisation, actuellement en cours, d'une nouvelle carte des régions administratives tenant compte des limites des MRC, des besoins de la concertation et des volontés exprimées par l'ensemble des intervenants régionaux;
- à la réflexion sur la mise en place des bureaux régionaux des ministères et organismes gouvernementaux dans les nouvelles régions administratives et à l'harmonisation de leurs territoires en fonction des limites des régions;
- à l'intensification des connaissances régionales (production de bilans socio-économiques régionaux, études de faisabilité, contenu des Sommets régionaux, etc.);
- à la gestion du Fonds de développement régional en privilégiant les projets jugés prioritaires lors de la tenue des Sommets socio-économiques;
- à la gestion du Programme expérimental de création d'emplois communautaires: un programme qui vise la création ou l'expansion d'entreprises viables dans chacune des régions;
- à la coordination des actions gouvernementales en fonction des priorités du milieu;
- au financement des organismes de concertation régionale tels les CRD ou les nouveaux organismes du suivi des sommets.

Le rapport annuel reprend plus en détail chacun de ces éléments. Le lecteur est également invité à s'adresser au Service des communications de l'OPDQ (418) 643-3285 ou à l'une ou l'autre de ses directions régionales pour se renseigner davantage sur les activités et les programmes de l'Office.

Présentation

A — Mandat

Institué par le chapitre 16 des lois de 1969, l'Office de planification et de développement du Québec a remplacé l'Office de planification du Québec et le Conseil d'orientation du Québec, créés respectivement en 1968 et 1961.

En vertu de sa loi constitutive, (L.R.Q., c. O-3), l'Office exerce les fonctions et pouvoirs suivants:

- préparer, pour le compte du gouvernement des plans, programmes et projets de développement économique et social et d'aménagement du territoire, en vue de la meilleure utilisation des ressources économiques et humaines et en tenant compte des particularités des régions du Québec;
- obtenir des ministères et organismes du gouvernement les renseignements concernant leurs politiques, leurs programmes, leurs projets et leurs réalisations ainsi que toute autre donnée statistique ou renseignement qu'il juge nécessaire ou utile à la poursuite de ses fins;
- exécuter ou faire exécuter, pour les fins prévues aux paragraphes précédents, des recherches, études, enquêtes et inventaires;
- coordonner les recherches, études, enquêtes et inventaires qui sont effectués par d'autres ministères et organismes du gouvernement;
- donner des avis au gouvernement sur les politiques et programmes élaborés par les ministères et organismes du gouvernement en vue d'en favoriser l'harmonisation;
- faire des recommandations au gouvernement sur toute question relative aux recherches, études, enquêtes ou inventaires qu'il a exécutés;
- agir comme agent de liaison entre les ministères et organismes du gouvernement dans la mise en oeuvre des plans, programmes et projets de développement économique et social qui intéressent plusieurs ministères ou organismes du gouvernement et qui lui sont indiqués par le Conseil des ministres;
- assumer la direction et assurer l'exécution de tout plan, programme ou projet de développement économique et social, y compris de tout plan, programme ou projet d'aménagement rural et de développement agricole, dont la réalisation lui est confiée par le Conseil des ministres;
- administrer les fonds qui lui sont confiés aux fins d'exercer les fonctions et pouvoirs prévus au paragraphe précédent et d'en disposer de la façon indiquée par le Conseil des ministres.

En plus de ces fonctions et pouvoirs, l'Office a également pour mandat:

- d'administrer le Fonds de développement régional (FDR) pour financer des projets de développement régional issus du milieu;
- de gérer le Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC) et de présider le comité directeur de ce programme;
- d'apporter un soutien technique au ministre des Transports et responsable du développement régional dans l'élaboration de politiques de développement régional.

B — Organisation

L'Office est sous la responsabilité de monsieur Marc-Yvan Côté, ministre des Transports, responsable du développement régional.

Au cours de l'année 1985-1986, l'Office a modifié son plan d'organisation administrative supérieure (POAS) et, après consultation auprès du Secrétariat du Conseil du trésor à l'automne de 1985, en a approuvé le contenu en février 1986.

En plus de sa présidence, l'Office se compose maintenant de deux directions générales du développement (Est et Ouest), d'un secrétariat assumant également la responsabilité des communications, d'une direction de l'administration assumant la responsabilité des ressources humaines, financières et matérielles, d'une direction des études et politiques et enfin d'une direction de la gestion des programmes.

Le plan d'organisation administrative supérieure se complète avec le rattachement de neuf directions régionales à la Direction générale de l'Est et de six directions régionales à celle de l'Ouest. Le schéma de l'organisation a été placé en pages centrales pour une meilleure compréhension de ses liens organisationnels.

Activités

A — Activités de développement régional

[illegible] (PECEC) [illegible] (FDR).

Le PECEC apporte une aide directe à la mise sur pied ou à l'expansion d'entreprises viables, en vue de créer des emplois permanents. Pour sa part, le FDR contribue à la mise en oeuvre de projets soumis et réalisés par des organismes sans but lucratif ou des municipalités.

De plus, la Direction générale du développement régional élabore des politiques et des orientations de développement régional, et apporte une assistance technique aux directions régionales.

Direction générale du développement régional

Les directions régionales

Les principales fonctions des directions régionales se résument ainsi:

Améliorer la connaissance de la région par des recherches, études, analyses et par la production de bilans socio-économiques régionaux.

Susciter la coordination des actions gouvernementales en région [illegible]

[illegible]

[illegible]

Activités des directions régionales

Est-du-Québec

[illegible]

[illegible]

- [illegible]
- [illegible] Conseil économique de Rimouski;
- le comité de prospection industrielle de l'Association des agents de développement de l'Est-du-Québec (ADEQ);
- le comité des transports de la Chambre de commerce de Rimouski;
- le comité de sélection: semaine de l'entreprise de la Mitis;
- développement de la Réserve amérindienne de Restigouche;
- le comité de gestion: contrat de développement de la MRC de la Matapédia;
- bilan scientifique régional;
- le comité des résidus de cèdres;
- le comité aviseur sur les impacts environnementaux;
- le comité consultatif du plan de développement du Cégep de Rimouski;
- zone limitrophe du Parc du Bic;
- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]

- le comité de supervision de l'étude d'opportunité pour l'établissement d'une desserte maritime inter-rives reliant Port-Menier;
- mise à jour des répertoires;
- le répertoire statistique du Bas-Saint-Laurent;
- le document régional du Comité scientifique régional;
- le bilan socio-économique régional.

Fonds de développement régional (FDR)

[illegible]

- l'implantation du Centre d'interprétation du saumon de l'Atlantique (CISA) à Grand-Métis;
- l'implantation d'un système de gestion dans les PME forestières par le Centre régional d'expertise en foresterie de l'Est-du-Québec;
- l'aménagement du bâtiment administratif de la réserve amérindienne de Restigouche;
- la construction d'un bâtiment administratif et récréatif Centre Naturanimo, à Saint-Cléophas;
- la mise en place d'aménagements et d'équipements touristiques à Carleton;
- la construction du Centre socio-culturel de Mont-Joli;
- l'aménagement d'une zone industrielle à Saint-Cyprien;
- l'implantation de la CAO-FAO au Cégep de Rimouski;
- la conception et la mise au point d'un prototype de bouée océanographique électronique (Télémar II) à Rimouski;
- la préparation et la tenue du Carrefour de la sous-traitance à Rivière-du-Loup;
- la construction d'unités d'hébergement au Village Vacances-Familles de la base de plein air du Lac Pohénégamook;
- [illegible]

Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC)

[illegible]

de près de 150 000 $ par projet, et devraient créer 133 emplois permanents et 9 temporaires.

Les principaux projets ont été:

- Les Produits Cabois à Cabano;
- L'Abattoir gaspésien à Carleton;
- La Scierie Saint-Alphonse à Saint-Alphonse-de-Caplan;
- Les Ateliers AMH à Rimouski;
- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]

Saguenay — Lac-Saint-Jean

Recherches et concertation

La Direction régionale continue d'être impliquée à fond dans les comités mixtes gouvernement-milieu créés pour mettre en oeuvre le Plan d'actions concerté de la zone périphérique du parc du Saguenay et élaborer le Plan de développement touristique, récréatif et culturel.

La deuxième année d'après Sommet a donné lieu à la production d'un bilan des engagements gouvernementaux et du suivi qui en a été fait. Les rapports constants entre l'OPDQ et les organismes de concertation du milieu font également partie des préoccupations, d'autant plus que la naissance du nouveau Conseil régional de concertation et de développement (CRCD) est survenue peu après le début de l'année.

La Direction régionale a participé aussi aux discussions entourant le Plan de mise en valeur du lac Saint-Jean et de sa zone riveraine et donné son éclairage sur les propositions d'aménagement de deux des quatre MRC du territoire.

Sous l'égide de la CAR, un comité visant à identifier les dangers de dédoublement dans les interventions gouvernementales a été créé, puis animé par l'OPDQ, de concert avec les partenaires ministériels.

Un bilan socio-économique régional a été produit [illegible]

Fonds de développement régional (FDR)

[illegible]

Parmi les interventions les plus significatives, il faut mentionner les subventions à trois centres de ski alpin, consenties en vertu d'études démontrant que la région était nettement défavorisée en ce domaine et qui ont permis de doubler le taux de pratique de cette activité sur le territoire, le rendant plus conforme aux tendances nettement à la hausse sur le plan national. Ces subventions au Valinouët, au Mont-Lac-Vert et au Mont-[illegible] représentent environ 40 % des [illegible]

[illegible] et la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Parmi les autres projets en cours, on peut citer:

— l'étude de faisabilité d'un zoo de l'an 2000;
— la consolidation du zoo de Saint-Félicien;
— la restauration de la Vieille Pulperie de Chicoutimi;
— les programmes de soutien au développement des milieux ruraux ou isolés, dans le Bas-Saguenay et à Chibougamau-Chapais;
— la mise en valeur de la Vallée de la rivière Sainte-Marguerite;
— l'aménagement d'une plage publique et d'un camping à Jonquière;
— l'implantation de centres socio-communautaires intermunicipaux dans les secteurs dépourvus de tels équipements, à Lac-Bouchette, Delisle et La Doré.

Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC)

Le comité d'appréciation des projets du PECEC a autorisé une aide financière à 20 projets pour un montant de [illegible]. Ces projets ont généré des [illegible]

[illegible]

— [illegible]
— [illegible]
— [illegible]
— [illegible]
— [illegible]
— Créations Angebelt inc., Saint-Félicien;
— Cansag inc., Jonquière.

Québec

Recherches et concertation

[illegible]ion de Québec a été associée aux études [illegible]vants:

— [illegible]on d'un bilan socio-économique régio[illegible]cation en 1986-1987;
— [illegible]ise à jour des engagements et consen[illegible]mmet régional de 1983;
— [illegible]e de développement intégré des MRC [illegible] et de La Nouvelle-Beauce;
— [illegible]on au bilan des activités scientifiques et [illegible]iques de la région;
— [illegible]on du secrétariat et du chapitre régio[illegible]ébec du Service d'aide aux gestionnai[illegible] entrepreneurs (SAGE);
— aide te[illegible]ique au plan de développement touris[illegible]Charlevoix et du Pays-de-l'Érable;
— mise [illegible]pied du Forum de productivité de la région [illegible] Québec, en collaboration avec l'Association[illegible]s manufacturiers canadiens (AMC), la Confé[illegible]ation des syndicats démocratiques (CSD), l'Institut national de productivité (INP);
— recherc[illegible] sur l'exportation et sur le libre-échange;
— financ[illegible]nt d'une étude de l'Université Laval sur le thèm[illegible] «Devenez entrepeneur»;
— implica[illegible]n dans les dossiers moteurs de développement[illegible]otamment le Massif-du-sud et la restauration [illegible]la Jacques-Cartier.

Fonds [illegible] développement régional (FDR)

[illegible]adre du FDR, 22 projets ont été financés [illegible]montant de plus de 2,7 M$, dont:

— [illegible]du-sud (Parc régional en voie de réali[illegible]);
— [illegible]ur le Vieux-Québec;
— [illegible]créo-touristique Beauce-Appalaches;
— [illegible] développement intégré de la MRC de [illegible];
— [illegible] développement en milieu rural;
— [illegible]ques de récréation sur les battures de [illegible];
— [illegible]io-culturels de Sainte-Catherine-de-la-[illegible]artier, de Saint-Augustin et de Saint-[illegible]

Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC)

Un total de 60 entreprises de la région de Québec ont pu recevoir un coup de pouce financier du PECEC pour des projets d'implantation ou d'expansion.

Ces projets vont générer des investissements globaux de plus de 15 M$ et devraient créer quelque 627 emplois permanents.

Les subventions approuvées totalisent au-delà de 3,4 M$, soit en moyenne 56 000 $ par projet.

Parmi les projets subventionnés, mentionnons:

- Auberge de la Pignoronde de Baie-Saint-Paul;
- Les Cuisines Marie-Antoinette inc. de Québec;
- Bois-Francs de L'Islet-Sud inc. de L'Islet;
- Les Meubles Morigeau ltée de Montmagny;
- Cyclopark inc. de L'Islet;
- Portes Celco inc. de Saint-Romuald;
- Les Panneaux T. Thermo Briques inc. de Saint-Apollinaire;
- Tisbek Vertical ltée de Saint-Georges;
- Placage Versatile inc. de East-Broughton;
- Hydro-Métal inc. de Lac-Etchemin.

Mauricie — Bois-Francs

Recherches et concertation

La Direction régionale de la Mauricie—Bois-Francs a été associée aux réalisations suivantes:

- négociation pour la mise en place du Conseil régional de concertation et d'action (CRCA);
- étude sur les fermetures d'usines réalisée par l'UQTR;
- colloque d'Alternative-Jeunesse, tenu dans la MRC de Mékinac;
- semaine de l'entreprise, principalement en collaborant au comité de sélection des femmes entrepreneures de l'année;
- colloque sur la politique d'achat du gouvernement du Québec;

Fonds de développement régional (FDR)

Le Fonds de développement régional dans la Mauricie — Bois-Francs a financé 28 projets pour un montant de plus de 1,8 M$.

Les principaux projets sont les suivants:

- Habitation à Drummondville. Ce projet, présenté par la Table de concertation des services d'aide à la jeunesse de Drummond, a comme objectif d'améliorer le sort des jeunes sans emploi;
- implantation d'équipements au parc familial de l'île Saint-Quentin;
- agrandissement de la pisciculture de Plessisville;
- bateau de croisières aux îles de Berthier pour aider à la mise en valeur d'une zone à haut potentiel récréo-touristique;
- complexe industriel à Saint-Paulin favorisant l'implantation de petites et moyennes entreprises sur ce territoire;
- réaménagement d'infrastructures de transport pour fins résidentielles à Victoriaville;
- financement pour le soutien au développement en milieu rural au Conseil de développement de la Haute-Mauricie (CDHM) et à la Corporation de développement industriel du Centre-Mauricie (CODICEM).

Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC)

Le Comité d'approbation des projets du PECEC a autorisé une aide financière à 29 projets, pour un montant de 2,9 M$. Ces projets devraient créer 455 emplois permanents et générer des investissements globaux de 25,2 M$.

Parmi les principaux projets subventionnés, mentionnons:

- Atelier Jutras inc.;
- Boulangerie du Bon Vieux Temps inc.;
- Camions Pierre Thibault inc.;
- Ébénisterie 2314 8703;
- Fonderie Ouellet;
- Pliage de Bois Louiseville;
- Le Pro du Pinceau;
- Les Usines Quercus ltée.

Estrie

Recherches et concertation

La Direction régionale de l'Estrie s'est impliquée activement aux travaux de diverses tables de concertation, dont entre autres:

- la **Table de protection d'emplois de l'Estrie**, qui regroupe l'ensemble des organismes et ministères fédéraux et provinciaux à vocation économique en région. La but premier de cette table est de procéder à un échange d'informations sur les dossiers régionaux qui présentent un risque par rapport au maintien des emplois;
- le **Comité de Travail du Conseil régional de l'Emploi de l'Estrie** recherche quant à lui le développement d'une connaissance commune de l'emploi en Estrie et évalue son potentiel de maintien d'emploi et de développement;
- le **Comité sur le développement technologique** regroupe, entre autres, l'Assemblée de concertation et de développement de l'Estrie, l'Université de Sherbrooke, la Maison régionale de l'industrie, le Cégep de Sherbrooke et la Chambre de commerce de Sherbrooke. Ce comité assure un consensus régional relatif au développement technologique en suscitant des projets de développement, en établissant une stratégie pour les réaliser et en agissant comme stimulateur auprès des intervenants pour garantir un cheminement efficace des dossiers.

De plus, la Direction régionale a poursuivi son travail d'appui technique et financier dans le cadre de deux dossiers importants, soit:

Sommet socio-économique de l'Estrie

La Direction régionale avait comme priorité de mener à bonne fin l'ensemble des projets du Sommet qui ont fait l'objet d'engagements financiers pour près de 6,5 M$ de la part de l'Office. Plusieurs de ces projets ont demandé un effort constant relativement au suivi avec le milieu et les ministères impliqués. Ainsi dans plus des deux tiers des projets, les engagements gouvernementaux ont été réalisés et la majeure partie des autres dossiers sont en voie de règlement pour atteindre plus de 90 % d'accomplissement.

Contrats de développement

Les deux expériences-pilotes de contrat de développement avec les MRC du Granit et du Haut-Saint-François ont été considérées de toute première importance. Ainsi, le travail régional aura permis la mise au point de la position gouvernementale dans le cadre des ententes-cadres avec les MRC et aura permis d'établir les jalons pour une éventuelle signature avec les deux MRC concernées.

De plus, la Direction régionale a procédé à la publication du Bilan socio-économique de l'Estrie, qui constitue un survol de l'ensemble des activités économiques, sociales et culturelles de la région et donne ainsi un aperçu des éléments dynamiques qui ont contribué à son développement.

Enfin, soulignons le travail continu de la Direction régionale au sein de la Conférence administrative régionale (CAR). Celle-ci assure la concertation de l'appareil gouvernemental régional dans le domaine du développement de l'Estrie. À cet égard, elle regroupe, sous la présidence du directeur régional, les responsables régionaux des ministères et des organismes du gouvernement du Québec impliqués dans le développement économique et socio-culturel de l'Estrie.

Ainsi, la CAR participe au développement de l'Estrie par l'entremise de la fonction publique régionale et son réseau d'experts, par ses avis aux autorités gouvernementales et par sa coordination interministérielle en assurant la concertation indispensable à la cohérence de l'action gouvernementale régionale. Enfin, la CAR, par un programme de création d'emplois qu'elle administre en région, accorde une aide financière et un soutien technique aux promoteurs privés désireux de mettre sur pied ou d'assurer l'expansion d'une entreprise.

Au cours de l'année 1985-1986, la CAR été particulièrement active au Sommet socio-économique de la MRC de L'Or-Blanc. Inspirés par les Sommets régionaux, les intervenants de la MRC de L'Or-Blanc ont réalisé une opération similaire pour leur territoire, en collaboration avec le gouvernement du Québec. La Direction régionale de l'Office a été mandatée pour assurer la coordination gouvernementale du Sommet et le suivi administratif des dossiers; la CAR fut l'instrument privilégié pour mener à bien cette opération.

Fonds de développement régional (FDR)

Le Fonds de développement régional en Estrie a financé 15 projets pour un montant de plus de 2,6 M$. Les principaux projets sont les suivants:

Acquisition de sablières dans le Canton d'Orford (600 000 $)

Cette subvention a été accordée à la municipalité du canton d'Orford pour acquérir certaines sablières au coeur du corridor de la station touristique internationale Magog-Orford et permettre ainsi un développement intégré de cette dernière.

Gouvernement du Québec
Ministère du Conseil exécutif
Office de planification et de développement du Québec

Plan d'organisation administrative supérieure

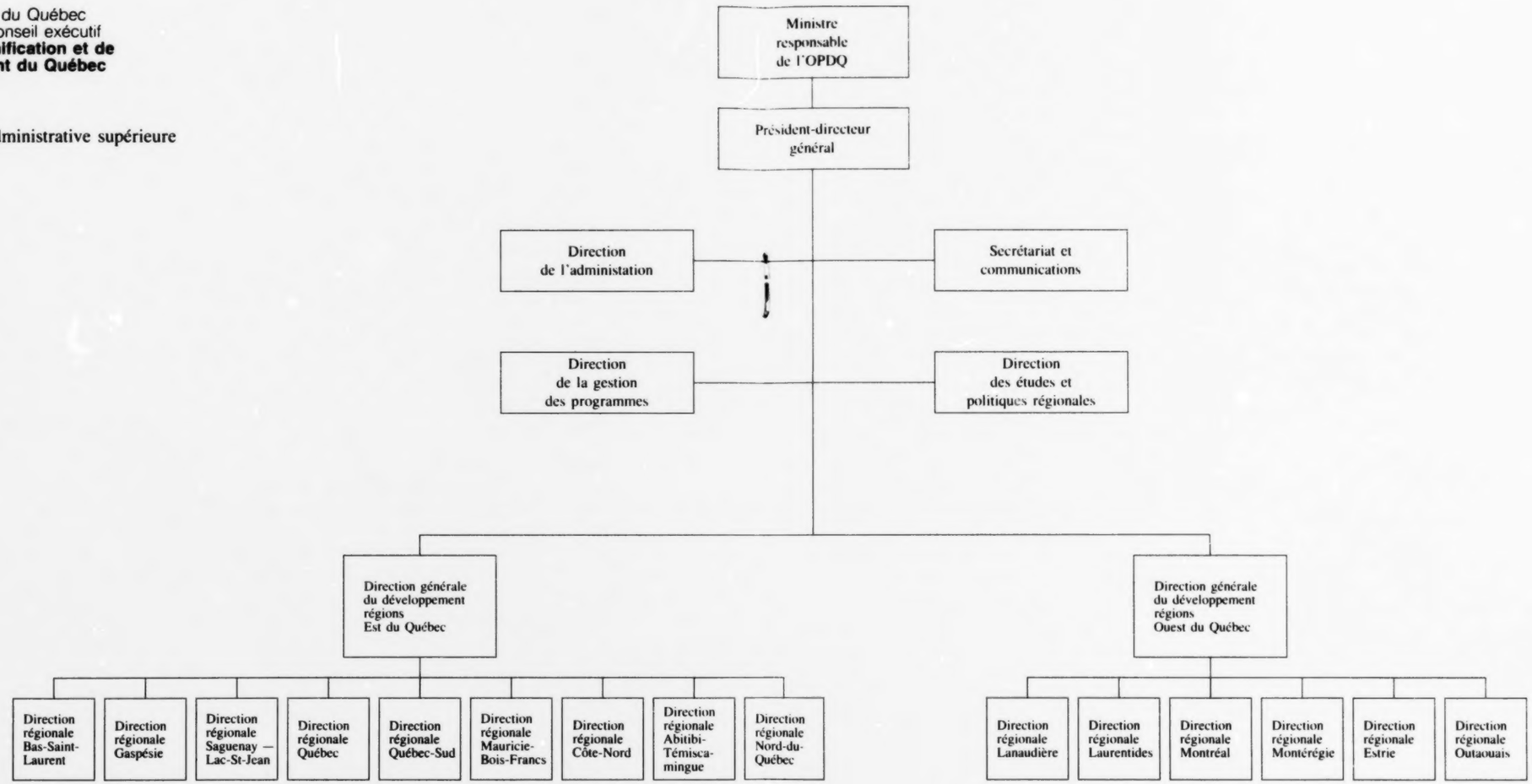

Accessibilité aux berges de la rivière Magog (544 944 $ / 2 ans)

Aide financière accordée à la ville de Sherbrooke pour lui permettre d'acheter des terrains en bordure de la rivière Magog en vue de les aménager à des fins récréatives et de plein air.

Plage du Lac Aylmer

Aide financière accordée à la municipalité de Stratford pour lui permettre d'aménager l'une des plus belles plages de la région.

Motel industriel de Lac-Mégantic (250 000 $)

Cette aide financière accordée à «Place de l'industrie inc.» de Lac-Mégantic, a permis la construction d'un bâtiment de près de 1 500 mètres carrés et l'implication de trois nouvelles entreprises pour une création de 35 emplois.

Construction de résidences au Camp musical d'Asbestos (165 000 $)

Aide financière accordée à la Corporation du Camp musical d'Asbestos pour accroître sa capacité d'accueil et ainsi être en mesure de desservir adéquatement sa clientèle. La Camp musical d'Asbestos est opéré sur une base annuelle et est utilisé à des fins culturelles, touristiques et de loisirs.

Aide à la forêt privée (500 000 $)

Cette intervention a permis d'entreprendre le nouveau programme d'aide à la forêt privée du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec dans le cadre de la politique forestière gouvernementale. En vertu de ce programme, une aide financiès est accordée aux proriétaires de boisé désirant effectuer divers travaux d'aménagement sylvicole en vue de mettre en valeur et d'augmenter les rendements de leurs parcelles.

Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC)

Le Comité d'approbation des projets du PECEC a autorisé une aide financière à 23 projets pour un montant de plus de 0,9 M$. Ces projets ont généré des investissements globaux de plus de 5,6 M$ pour une création de 121 emplois permanents et 1 emploi temporaire. Parmi les projets, mentionnons:

— Bois ouvrés de Waterville: entreprise fondée en 1969 et oeuvrant dans le domaine de la fabrication de boîtes à onglets; la subvention s'élève à 25 750 $ pour un investissement de 116 000 $ et une création de trois emplois permanents;

— Boulangerie-Pâtisserie R.G. inc. de Stanstead: une aide financière de 29 000 $, sous le volet Jeunes-Promoteurs, a permis l'implantation d'une petite boulangerie-pâtisserie pour une création de trois emplois permanents et un investissement total de 54 000 $;

— Librairie G.G.C. à Sherbrooke: entreprise offrant un service complet de librairie dans la région; la subvention s'élève à 69 900 $ sur un investissement total de près de 950 000 $ pour une création de huit emplois permanents.

Montréal

Recherches et concertation

Les activités de la Direction régionale de Montréal ont été axées sur trois objectifs principaux, soit l'amélioration de la connaissance régionale, la coordination interministérielle et la coopération et la consultation avec le milieu sur les projets de développement.

Pour atteindre ces objectifs, la Direction régionale a effectué des travaux de recherche, a réalisé des études et a préparé et assuré les suivis de certains dossiers à caractère socio-économique de Montréal.

Travaux de recherche

— le raffinage du pétrole à Montréal et au Québec;

— l'état de la situation économique dans l'est de l'Île de Montréal.

Études terminées et publiées

— le Tourisme à Montréal, bilan et perspectives de développement;

— Bilan socio-économique 1985 de Montréal.

Suivi de dossiers, avis, mémoires et états de la situation

Parmi les plus significatifs, mentionnons les suivants:

— les Centres bancaires internationaux;

— le Tribunal international d'arbitrage;

— la Cité du Cinéma;

— l'Institut international de formation des cadres en aéronautique;

— la performance des programmes Équerre et Corvée-Habitation;

- le renouvellement de l'Entente concernant le Vieux-Montréal (1985-1986-1987);
- la Maison des régions du Québec;
- le plan de relance économique à Montréal;
- le parc des expositions agro-alimentaires;
- le Centre d'accueil et de renseignements international de Montréal (C.A.R.I.M);
- le projet Champs-de-Mars;
- le projet d'un parc en face de la maison Shaughnessy;
- le projet d'un héliport;
- l'étude de faisabilité du projet Archipel de Montréal;
- l'évolution de la construction sur l'Île de Montréal;
- la création à Montréal de zones d'entreprises dans les quartiers affectés par les pertes d'emplois;
- les mesures de relance du M.M.S.R.;
- la rénovation du siège social de la Société des alcools du Québec (S.A.Q.).
- la révision des structures décisionnelles à la Société de Transport de la Communauté urbaine de Montréal (S.T.C.U.M).

Enfin, la Direction régionale a assumé la coordination ou le secrétariat de certains comités interministériels ou a participé aux travaux de divers comités, conseils d'administration ou de groupes de travail dont:

- représentation sur le Conseil d'administration et coordination des travaux du groupe de travail interministériel sur l'aménagement du Vieux-Port de Montréal;
- Comité d'implantation de l'Institut de transport international du Québec;
- Comité chargé de la mise en oeuvre du projet du Tour de l'Est sur voies cyclables et de la gestion du protocole d'entente gouvernement — Ville de Montréal;
- Conseil d'administration de la Société de développement industriel de Montréal (SODIM).

Fonds de développement régional (FDR)

En 1985-1986, les projets financés par le Fonds de développement régional dans la région de Montréal ont totalisé 4,2 M$. En effet, les subventions accordées par le FDR ont permis la réalisation ou la poursuite de 11 projets dont certains ont été financés conjointement avec d'autres ministères ou intervenants du milieu. Les principaux projets subventionnés sont:

- réaménagement Square Victoria;
- construction d'une aréna, quartier Auteuil, Laval;
- travaux de revitalisation pour la mise en valeur du Vieux-Montréal et le patrimoine montréalais;
- centre communautaire Saint-Louis-de-Montfort;
- centre culturel intégré à l'Hôtel de Ville LaSalle;
- carrefour Jeunesse au Complexe Roussin de Pointe-aux-Trembles;
- équipements de revitalisation pour la Promenade Ontario.

Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC)

Le comité d'approbation du programme PECEC a accepté 52 projets pour lesquels des subventions totalisant 3.8 M$ ont été accordées. Ces subventions ont généré des investissements de plus de 25.0 M$ et devraient créer 867 emplois permanents. Les principaux projets acceptés aux fins d'une subvention sont:

- Les Serres Yves Lavoie inc.;
- Positron inc.;
- I.A.F. Production inc.;
- XL Tron Lab inc.;
- ISHII Monbart (1983) inc.;
- Ogivar inc.;
- 135881 Canada inc.;
- Inter Télévision Images ltée;
- Probatech Instruments inc.;
- Fin aliment du Périgor inc.

PECEC communautaire

Depuis l'automne de 1985, l'OPDQ soutient financièrement une expérience-pilote de développement économique communautaire dans les quartiers montréalais de Pointe — Saint-Charles, Centre-Sud et Hochelaga-Maisonneuve. D'ici mars 1987, l'OPDQ versera 600 000 $ pour assurer le fonctionnement de trois corporations de développement économique communautaire, en plus d'une somme de 300 000 $ affectée au Fonds régional d'investissement, destiné à soutenir le démarrage d'entreprises ou l'expension de petites entreprises. Les corporations ont pour objectif de créer des emplois pour les résidents de ces quartiers, où l'on retrouve des taux de chômage et d'assistance sociale très élevés.

Laurentides et Lanaudière

Recherches et concertation

Dans la région Laurentides

L'année 1985-1986 a été marquée à la Direction régionale des Laurentides par la réalisation d'un programme d'activités orienté vers la tenue d'un Forum de 150 décideurs régionaux ainsi que vers la tenue du Sommet socio-économique des Laurentides.

Cette année de travail a également été marquée par l'intégration de la Municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle à la région des Laurentides. C'est dans ce contexe que la Direction régionale a poursuivi un ensemble d'objectifs qui ont pu être réalisés en cours d'exercice:

- participation au Comité de gestion du Sommet socio-économique des Laurentides;
- intégration de l'ensemble des contenus dans le cadre des activités du Sommet socio-économique (colloques, tables, Forum régional et Sommet);
- coordination de la production de l'ensemble des documents de support pour les colloques et les tables sectorielles;
  - réalisation de certains documents de problématiques sectorielles, zonales ou thématiques;
  - organisation de certains colloques de zones, thématiques et tables sectorielles;
- coordination des programmes et des projets requérant la participation des administrations régionales des ministères par l'animation:
  - de la Conférence administrative régionale;
  - du Comité régional d'approbation de projets;
  - de Comités interministériels;
- intégration des projets de la MRC d'Antoine-Labelle aux activités de la Direction régionale.

Par ailleurs, la Direction régionale des Laurentides a consacré, cette année, beaucoup d'énergies à soutenir les initiatives des organismes du milieu ayant un impact significatif sur le développement régional, tels que:

- aide à la société SOGAIN (Société-clé) pour le développement d'un fichier régional des entreprises de sous-traitance dans la région des Laurentides;
- coopération avec les organismes de la MRC de Matawinie en accord avec la Direction régionale de Lanaudière pour les dossiers de stratégie de création d'emplois et d'expérience-pilote de voirie tertiaire;
- participation au comité de gestion responsable de l'élaboration d'un plan de développement touristique des Laurentides et de ses consultants; et comme mandat spécial:
- l'organisation de deux jours d'audience à Mascouche sur le rattachement de la MRC des Moulins.

Dans la région Lanaudière

L'événement marquant dans la région Lanaudière pour l'année financière 1985-1986 a été la mise sur pied et l'ouverture d'une Direction régionale de l'OPDQ à Joliette, le 15 octobre 1985. Les derniers mois de l'année financière ont donc été consacrés principalement à:

- planifier et à organiser le bureau régional tant du côté des ressources humaines que matérielles;
- réaliser le transfert des dossiers FDR, PECEC et autres de Laurentides à Lanaudière;
- gérer graduellement les projets FDR et PECEC;
- articuler les actions de bureau régional avec le Sommet économique permanent de Lanaudière (S.E.P.L.);
- établir un réseau de contacts avec les organismes du milieu et à la prise de connaissance des grands dossiers régionaux;
- promouvoir le rôle et les mandats de l'OPDQ auprès de la clientèle régionale.

Mais déjà divers promoteurs de Lanaudière signent 12 protocoles FIR avec le Sommet économique permanent de Lanaudière (S.E.P.L.) pour des investissements totaux en 1985-1986 de 65 500 $.

Fonds de développement régional (FDR)

Au cours de l'année financière, le FDR a permis le financement de 13 projets dans la région Laurentides et dans la région Lanaudière pour un montant global de près de 1 M$.

Ces projets se regroupent dans les catégories suivantes: parcs régionaux, auberge de jeunesse et camps de vacances, rénovation et équipements communautaires et une expérience pilote sur la voirie tertiaire.

Parmi les projets retenus, mentionnons:

Dans Laurentides

- le Parc de la Rivière-du-Nord: acquisition de terrain;
- subvention spéciale au CRD pour l'organisation du déroulement du Sommet socio-économique des Laurentides;

— le mur de soutènement de la Rivière des Mille-Îles à Terrebonne;

— le Centre communautaire d'Huberdeau;

— l'Auberge des jeunes travailleurs à Sainte-Sophie.

Dans Lanaudière

— le Parc des chutes Monte-à-Peine et des Dalles;

— le Centre de vacances La Matawinie;

— le Plan d'aménagement de la Rivière l'Assomption;

— le Centre de ski Mont-Pontbriand.

De plus, par l'entremise du Fonds d'initiative régionale, l'Office a apporté une contribution à des projets mis de l'avant par le milieu et le Conseil régional de développement de Lanaudière devenu entretemps le Sommet socio-économique permanent de Lanaudière inc. Ce sont les initiatives suivantes:

— l'élaboration d'une stratégie de communication pour la région Lanaudière;

— l'étude sur la création d'une usine de composante de bois dur dans la MRC de Matawinie;

— le répertoire des acheteurs des marchés publics et parapublics Lanaudière;

— les services informatiques de Lanaudière;

— les croisières de La Matawinie sur le lac Taureau.

Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC)

La Direction régionale des Laurentides a administré le programme pour les deux régions Laurentides et Lanaudière.

Un apport global de 3 M$ environ a permis de prévoir la création de 475 emplois permanents, 10 emplois temporaires et la concrétisation de 41 projets comprenant la mise sur pied de 17 nouvelles entreprises, dont neuf par des jeunes promoteurs, ainsi que l'apport d'une deuxième aide financière à quatre projets déjà subventionnés. Au total, le programme a généré des investissements de près de 17 M$ dans l'économie régionale.

Ces projets touchent divers secteurs d'activités dont les plus importants, en terme de subventions accordées, sont: le bois et le meuble (1 192 600 $), l'agro-alimentaire (599 500 $), le matériel électronique (450 000 $), la fabrication de produits métalliques (377 500 $), les équipements médicaux (300 000 $) et la fabrication de produits minéraux non métalliques (170 000 $).

Montérégie

Fonds de développement régional (FDR)

Le Fonds de développement régional en Montérégie a financé 21 projets pour un montant de plus de 1,8 M$ au cours de l'année 1985-1986.

Les principaux projets sont les suivants:

— construction d'un complexe touristique à Rougemont;

— acquisition et réaménagement du hangar de l'aéroport de Bromont;

— SPM, soutien à la concertation;

— Éco-musée à Saint-Constant;

— Atlas régional de la Montérégie.

Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC)

Le Comité d'approbation des projets du PECEC a autorisé une aide financière à 27 projets pour un montant de plus de 2,2 M$. Ces projets devraient créer quelque 456 emplois permanents et générer des investissements globaux de plus de 14,4 M$.

Parmi les projets subventionnés, mentionnons:

— Ezeflow (1985) inc. de Granby;

— Les Industries G.L.P. d'Iberville;

— Cryotech inc. de Chambly;

— Produit Régent inc. de Vaudreuil;

— Viande Expert (1985) inc. de Saint-Hyacinthe.

Accord-cadre de développement

L'OPDQ tente de mettre au point un instrument de développement à l'échelle du territoire d'une MRC. Une expérience-pilote est en cours avec la MRC de Beauharnois-Salaberry; un accord-cadre préliminaire a été élaboré, 16 mémoires ont été rédigés sur autant de projets et une planification financière sur trois années a été préparée. L'ensemble a fait l'objet d'avis sectoriels de la part de ministères concernés.

Développement de dossiers sectoriels

Découpage administratif

La Direction régionale a produit un document intitulé «Proposition de découpage territorial et de statut administratif pour la Montérégie — évaluation de l'impact financier». Cette étude évalue l'impact financier possible de la décision de faire de la Montérégie

une région administrative couvrant 15 MRC, pour les 13 ministères ayant reçu de l'OPDQ, en janvier 1985, une proposition de découpage territorial découlant du «Choix des régions». La Montérégie s'est vue attribuer le statut de région administrative le 16 octobre 1985, par un décret du Conseil des ministres (no 2162-85).

Le récréo-tourisme

Un professionnel de la Direction siège, à titre de représentant de l'OPDQ, au comité de gestion sur le plan de développement récréo-touristique. Ce comité a été constitué par l'ATR Richelieu — Rive-Sud (maintenant ATRM), qui y compte trois membres et regroupe des représentants de certaines directions régionales de mandataires gouvernementaux. Outre l'OPDQ, ces mandataires sont le MTOUR, le MAC et le MLCP. Un représentant des MRC siège aussi à ce comité.

Recherche et développement régional

Bilan socio-économique 1984 de la Montérégie

Le bilan socio-économique forme l'une des deux composantes de l'état de la situation régionale et son lancement a eu lieu le 4 mars 1986.

Participation au Sommet socio-économique

Les travaux préparatoires à la tenue du Sommet socio-économique de la Montérégie sont en cours; les comités d'orientation, de gestion et du contenu ont été constitués et plusieurs réunions se sont déjà tenues.

La Direction de la Montérégie participe très activement à ce sommmet. Le personnel de la Direction prend une part active aux travaux de préparation des différentes étapes manant à la tenue des colloques de zone, des tables sectorielles, etc.

Outaouais

Recherches et concertation

Au cours de l'année 1985-1986, la Direction régionale de l'Outaouais a concentré ses efforts sur l'organisation du Sommet socio-économique de l'Outaouais qui s'est tenu les 9 et 10 mai 1986.

La Direction régionale de l'Outaouais a participé activement aux structures de gestion du Sommet; c'est ainsi que la coordination du Comité de gestion, le secrétariat du Comité d'orientation et la coordination du Comité de contenu ont été assumés par du personnel de la Direction régionale. D'autres professionnels de la direction ont oeuvré au sein de différents groupes thématiques et tables sectorielles.

En plus de cet apport direct à l'organisation du Sommet, la Direction régionale de l'OPDQ a joué un rôle de catalyseur pour une participation élargie des ministères en région et des autres organismes régionaux. Les membres de la Conférence administrative régionale ont été sollicités pour la préparation d'avis sectoriels sur les projets présentés au Sommet. Des fonctionnaires ainsi que des représentants d'organismes régionaux comme la Communauté régionale de l'Outaouis, les municipalités régionales de comté, la Commission de formation professionnelle, ont été associés à l'élaboration de divers documents tels que: Document d'amorce pour les tables sectorielles et groupes thématiques (320 p.) Axes de développement, cahier des propositions d'action qui inclut les fiches synthèses pour chacun des projets.

La Direction régionale de l'Outaouais a soutenu activement l'organisation qui a permis à près de 600 participants de tenir quelques centaines de réunions dans toutes les parties de l'Outaouais; ces travaux ont permis d'amener une soixantaine de projets à la table du Sommet pour la réalisation desquels le gouvernement du Québec s'est engagé à investir 80 880 000 M$.

Fonds de développement régional (FDR)

Au cours de l'année 1985-1986, le Fonds de développement régional a financé 12 projets pour une somme de près de 1,5 M$. Les principaux projets sont les suivants:

- construction d'un hangar et d'un centre de service aéronautique à l'aéroport de Gatineau;
- acquisition et aménagement d'une salle de spectacles à Maniwaki;
- reconstruction du barrage du lac La Blanche;
- aménagement d'une salle sportive à Chénéville;
- financement de la table de concertation du Pontiac.

Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC)

Le Comité d'approbation de projets du Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC) a accepté 11 projets pour un montant de 1 063 900 M$. Ces projets entraîneront des investissements de 12 M$ et devraient créer 173 emplois permanents et 7 emplois temporaires.

Parmi les projets subventionnés, mentionnons:

- Indus: fabrication de contenants en mousse de plastique à Buckingham;

- Aqua-Flo: centre de services d'entretien d'aqueducs et d'égoûts;
- CPN inc.: assemblage d'appareils à anesthésie à Gatineau;
- Atelier du Futon à Hull;
- Centre de recherche en sylvichimie du bois à Gatineau;
- Imagem: production audio-visuelle à Hull;
- Lainerie Pontiac à Shawville;
- Coopérative de mise en marché ovine à Saint-André Avellin.

Abitibi-Témiscamingue

Recherches et concertation

La Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue a été impliquée dans divers travaux de recherche et de concertation. Elle a publié trois travaux de recherche:

- Bilan socio-économique 1984, Abitibi-Témiscamingue;
- Ébauche d'une problématique intégrée du transport régional;
- Un bref exposé de la démographie de l'Abitibi-Témiscamingue.

En matière d'aide technique apportée aux milieux régionaux, le bureau régional de l'OPDQ a contribué comme ressource conseil au Comité de gestion du plan de développement touristique de l'Abitibi-Témiscamingue et a conlcu une entente avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue pour la coproduction d'un document de réflexion sur le développement régional de l'Abitibi-Témiscamingue.

De plus, la Direction régionale procure une aide technique aux préparatifs du Sommet socio-économique de l'Abitibi-Témiscamingue, en assurant le secrétariat de divers comités et participe aux travaux du Comité du contenu de ce Sommet.

Fonds de développement régional (FDR)

Dix nouveaux projets furent acceptés au FDR au cours de l'exercice financier 1985-1986. En incluant les parachèvements de deux projets antérieurement acceptés, le FDR a déboursé en région cette année 1,1 M$ en aide financière à des projets de développement socio-économique.

Parmi les projets les plus remarquables, soulignons:

- la construction d'un pavillon à la Base de plein air de Mont-Fenouillet;
- la construction d'un centre communautaire à Lorrainville;
- la rénovation d'un édifice historique à Val-d'Or pour en faire un centre administratif polyvalent;
- la construction d'un centre de plein air à Amos.

Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC)

Le Comité d'approbation de projets de la région a accepté d'intervenir financièrement dans 15 projets impliquant 0,5 M$ en subventions.

Ces projets devraient créer 91 emplois permanents et 12 emplois temporaires et générer des investissements globaux de plus de 3,4 M$.

Parmi ces projets, mentionnons:

- Les Bois Brunite ltée à Amos;
- Les Pommes de terre du Témiscamingue inc.;
- Coop. C.R.A.N.T.: appareils informatiques spécialisés.

Côte-Nord

Recherches et concertation

En 1985-1986, la Direction régionale de la Côte-Nord a participé à plusieurs dossiers de recherche et de concertation.

A — Envergure régionale:

- présidence du comité de gestion relatif à l'étude d'opportunité pour l'établissement d'un lien interrives dans le Golfe Saint-Laurent avec la desserte de l'Île d'Anticosti;
- rédaction du bilan socio-économique de la Côte-Nord;
- financement et suivi du dossier de mise en valeur de la ressource fourrure;
- concertation sur divers dossiers relatifs à la mise en valeur de la ressource saumon;
- développement des services universitaires;
- participation à la table de concertation sur les pêches commerciales;
- production d'un guide de l'offre de pêche sportive;
- recherche sur la situation des PME de la Côte-Nord.

B — Envergure sous-régionale:

- développement du tourisme en Minganie;
- mise en valeur de l'archipel des Sept-Îles et de la Pointe-du-Bout;

- support, en collaboration avec la CAR, au comité sous-ministériel responsable du suivi de la Mission de la Basse-Côte-Nord et production d'un bilan de l'intervention gouvernementale;
- concertation avec la Société de développement économique de la région du fer;
- concertation en vue de la mise sur pied d'un fonds d'exploration minière;
- participation aux travaux du Comité de planification des infrastructures portuaires à Baie-Comeau;
- développement industriel à Pointe-Noire;
- choix d'intervention de l'Office en vue de consolider l'activité forestière sur la Haute-Côte-Nord;
- finalisation de l'étude sur la commercialisation de la chicoutai;
- préparation du Sommet socio-économique régional.

Fonds de développement régional (FDR)

En 1985-1986, le FDR a contribué à la réalisation d'une vingtaine de projets sur la Côte-Nord. Les sommes investies par le biais de ce programme ont atteint 2,0 M$. Parmi les projets les plus significatifs on compte:

- cueillette de chicoutai sur la Basse-Côte-Nord;
- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]

Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC)

Dans le cadre de ce programme, 35 projets ont été approuvés, ce qui a permis d'atteindre près 2,6 M$ en subventions aux entreprises. Cela a généré des investissements totaux d'environ 17 M$ et devrait susciter la création de 319 emplois permanents de 372 emplois temporaires.

Principaux projets ayant bénéficié d'un appui du PECEC:

- Tourbière Saint-Paul du Nord inc.;
- Les huiles du Nord inc.;
- Croisières à la baleine et au Saguenay inc.;
- Atelier Kashtapeshtesh enr.;
- Naturam (1985) inc.;
- Atelier Dionne et associés inc.;
- Maghemite inc.;
- Boisaco inc.;
- Atelier Wood inc.;
- Navigation Manic V inc.;
- Les fruits de mer Côte-Nord inc.;
- Édition nord-côtières enr.;
- Coopérative forestière de Sainte-Thérèse-de-Colombier.

Nord-du-Québec

Recherches et concertation

L'année 1985-1986 fut fertile en production de dossiers de recherche. [illegible]

[illegible]

En parallèle, la Direction régionale a été impliquée dans le suivi de plusieurs recherches auxquelles elle a contribué financièrement soit: l'étude technique préalable à la commercialisation de la viande de caribou, l'étude de faisabilité d'un complexe de plein air des Naskapis de la région de Schefferville et enfin les orientations de développement proposées par le CRD Kativik.

Fonds de développement régional (FDR)

La Direction régionale a soutenu une quinzaine de dossiers et investi 1,0 M$ dans le cadre du Fonds de développement régional. Il convient de citer les projets suivants:

- soutien aux équipements nordiques de la base de plein air CEPAL;
- station de recherche du Centre d'études nordiques de l'Université Laval à Kuujjuarapik;
- construction d'un gymnase à Kangiqsualujjuaq, en collaboration avec le MLCP;
- abris temporaires de chasse au caribou de l'Association des pourvoyeurs du Nouveau-Québec;

Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC)

La direction régionale a collaboré avec les intervenants régionaux à la préparation de plusieurs dossiers susceptibles de trouver une aide financière par l'intermédiaire de ce programme.

Administration des programmes

L'OPDQ administre trois programmes d'intervention régionale soit:

- le Fonds de développement régional (FDR);
- le Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC);
- [illegible]

Fonds de développement régional (FDR)

[illegible] sont admissibles à ce programme. Il s'adresse également aux organismes sans but lucratif qui présentent des projets axés sur le développement des potentiels régionaux et qui présentent une preuve suffisante d'autofinancement de leur opération. La contribution financière de l'OPDQ est variable et tient compte de la capacité financière de l'organisme promoteur. Les bureaux régionaux de l'OPDQ sont mandatés pour répondre à la clientèle visée par ce programme et lui fournir l'information nécessaire à la préparation des projets. Ce programme est aussi associé à la réalisation de plusieurs projets découlant des décisions prises lors de la tenue des Sommets socio-économiques régionaux.

Au cours de l'exercice financier 1985-1986, ce programme a financé 259 projets et une somme de 28,8 M$ a été affectée à leur réalisation.

Fonds de développement régional (FDR)
Budget affecté en 1985-1986

Régions	Budget affecté $	Nombre de projets
Est-du-Québec	4 244 510 $	60
Saguenay—Lac-Saint-Jean	2 942 640 $	21
Québec	2 803 880 $	22
Mauricie—Bois-Francs	1 802 242 $	28
Estrie	2 838 976 $	15
Montréal	4 234 975 $	11
Laurentides et Lanaudière	979 657 $	13
Montérégie	2 033 379 $	21
Outaouais	1 433 650 $	12
Abitibi-Témiscamingue	1 473 900 $	12
Côte-Nord	2 043 050 $	22
Nord-du-Québec	1 072 235 $	16
Non régionalisé	861 225 $	6
Total	28 764 319 $	259

Le programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC)

Ce programme est administré par l'OPDQ. Il était auparavant sous la responsabilité du ministre du Travail, de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu. Depuis le [illegible] avril 1986, ce programme est sous la responsabilité du ministre [illegible], responsable du développement régional.

[illegible] à l'OPDQ.

Les demandes de subventions inférieures à 75 000 $ sont approuvées par un comité régional présidé par le directeur régional de l'OPDQ. Par ailleurs, l'autorisation des demandes de subvention de 75 000 $ et plus est sous l'autorité d'un Comité interministériel central (comité directeur) présidé par le président-directeur général de l'OPDQ.

Au cours de l'année financière 1985-1986, le PECEC a contribué à la création de 3 857 emplois permanents par sa participation à 332 projets d'investissements. Il a octroyé 21,8 M$ de subventions associées à des investissements totalisant plus de 144,0 M$, contribuant ainsi à 15,1 % du financement des projets.

Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC): Budget affecté en 1985-1986

Régions	Budget affecté $	Nombre de projets	Emplois prévus Permanents	Emplois prévus Autres[1]	Emplois prévus Total
Est-du-Québec	867 000 $	23	133	9	142
Saguenay—Lac-Saint-Jean	625 250 $	20	138	4	142
Québec	3 367 150 $	60	627	0	627
Mauricie—Bois-francs	2 821 233 $	29	455	22	477
Estrie	843 776 $	18	121	1	122
Montréal	3 800 585 $	52	867	0	867
Laurentides et Lanaudière	3 036 395 $	41	475	10	485
Montérégie	2 224 800 $	27	456	10	466
Outaouais	1 063 900 $	11	173	7	180
Abitibi-Témiscamingue	493 500 $	15	91	12	103
Côte-Nord	2 594 075 $	35	319	372	691
Nord-du-Québec	33 000 $	1	2	0	2
Total	**21 770 664 $**	**332**	**3 857**	**447**	**4 304**

1. Temporaires, partiels, saisonniers.

Programme d'aide à la consultation

Dans le but de s'assurer une bonne connaissance des besoins régionaux et afin de permettre la concertation des agents régionaux de développement, l'OPDQ met à la disposition des Conseils régionaux de développement (CRD) des budgets. Depuis la tenue des Sommets socio-économiques régionaux, ces organismes sont en restructuration. En 1985-1986, à la [illegible]

[illegible] sommets dans la région des Laurentides, dans l'Outaouais et dans la région de la Mauricie—Bois-Francs donnent naissance à des organismes semblables. En plus d'assurer la concertation régionale, ces nouveaux organismes sont chargés d'assurer le suivi des décisions du sommet. Ils verront également à l'organisation des conférences de concertation entre la tenue des sommets.

L'OPDQ met à la disposition de ces organismes un Fonds d'initiative à la concertation (FIC) pour les CRD et un Fonds d'intervention régional (FIR) pour les nouveaux organismes issus des sommets.

Au total, l'OPDQ a affecté 2,2 M$ au budget de fonctionnement de ces organismes et elle a contribué pour 1,0 M$ au FIC et au FIR.

Direction des études et politiques régionales

Introduction

La Direction des études et politiques régionales a pour mandat d'élaborer entre autres, des politiques et des orientations de développement régional et les instruments de connaissance de la réalité régionale.

Au cours de l'année 1985-1986 la Direction des études et politiques régionales a [illegible]

[illegible]

Les Sommets socio-économiques régionaux

Le Québec a vécu cinq sommets régionaux au cours des dernières années, soit Mauricie—Bois-Francs, Québec, Lanaudière, Saguenay—Lac-Saint-Jean et Estrie. Ceux-ci impliquant une forte mobilisation des décideurs régionaux en concertation avec le gouvernement, la Direction a entrepris une évaluation qualitative et quantitative de ces sommets.

En 1985-1986, une enquête de perception auprès de quarante intervenants régionaux fut réalisée et un rapport préliminaire déposé.

Les contrats de développement

La préparation de cinq expériences-pilotes et l'analyse des résultats de cette concertation au niveau des intervenants locaux a mené à l'adoption d'un décret du Conseil des ministres en septembre 1985 dans lequel l'Office était autorisé à expérimenter dix contrats de développement avec des MRC.

Le support de développement économique

La finalisation des négociations avec le ministère de l'Industrie et du Commerce s'est traduite par la mise en place du Volet III du «Programme d'aide aux corporations de développement économique». Le Volet III permet à l'Office d'intervenir financièrement pour permettre aux corporations de développement économique en place de rendre des services aux territoires ruraux des MRC.

L'engouement des intervenants économiques régionaux envers la formule des incubateurs industriels et l'implication de l'Office dans la réalisation de bâtiments industriels locatifs ont provoqué une réflexion visant à baliser une politique d'intervention en collaboration avec d'autres intervenants gouvernementaux.

Les milieux à économie simple

Faisant suite aux travaux menés depuis le milieu des années 1970, une problématique des milieux où l'activité économique repose pour l'essentiel sur une [illegible]

Les bilans socio-économiques

[illegible] et de l'évolution socio-économique de chaque région du Québec, la Direction a coordonné la réalisation des bilans socio-économiques des régions de l'Est-du-Québec, du Saguenay—Lac-Saint-Jean, de l'Estrie, de la Montérégie, de Montréal, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec. Ces bilans ne regroupent pas seulement des statistiques récentes; ils insistent également sur les phénomènes qui ont marqué la vie régionale au cours des dernières années.

Les régions et le virage technologique

L'élaboration d'une politique d'intervention de l'Office en vue de favoriser, dans chacune des régions et selon leur capacité propre, l'adaptation et la diffusion de nouvelles technologies, fait partie des travaux amorcés au cours de l'année.

B — Activités d'administration

Direction de l'administration

La Direction de l'administration fournit à l'Office des services conseil et de soutien technique sur le plan administratif dans les domaines des ressources humaines, matérielles, informatiques et financières, ainsi que des règles et pratiques administratives. Elle comprenait en 1985-1986, le service des ressources humaines, le service des ressources matérielles et informatiques et le service des ressources financières.

Ressources humaines: employés(es) permanents(es)

À la fin de l'année budgétaire 1985-1986, l'Office comptait 126 employés(es) permanents(es) dans toutes les régions du Québec répartis(es) de la façon suivante:

	Hors-cadres	Cadres	Agents de maîtrise	Professionnels	Fonctionnaires
Québec: siège social	1	10	2	15	24
Gaspésie	—	—	—	2	1
Est-du-Québec	—	1	—	3	2
Saguenay—Lac-Saint-Jean	—	—	—	3	1
Québec	—	3	—	5	1
Mauricie-Bois-Francs	—	1	—	3	1
Estrie	—	1	—	3	1
Montréal	—	3	—	7	4
Laurentides	—	1	—	3	1
Montérégie	—	1	—	3	2
Lanaudière	—	1	—	—	—
Outaouais	—	1	—	3	1
Abitibi-Témiscamingue	—	1	—	2	1
Côte-Nord	—	—	—	3	1
Nord-du-Québec	—	1	—	1	1
Total	**1**	**25**	**2**	**56**	**42**

Ressources humaines: employés(es) occasionnels(les)

L'Office a également eu recours aux services de 128 employés(es) occasionnels(les) à temps plein ou à temps partiel, notamment pour réaliser le Programme de création d'emplois communautaires et pour effectuer des études ou des mandsts spécifiques. La répartition des effectifs occasionnels s'établit comme suit:

	Professionnels	Fonctionnaires
Québec: siège social	12	15
Gaspésie	1	—
Est-du-Québec	2	2
Saguenay—Lac-Saint-Jean	4	4
Québec	8	4
Mauricie—Bois-Francs	3	2
Estrie	3	2
Montréal	12	11
Laurentides	6	3
Montérégie	9	3
Lanaudière	1	1
Outaouais	5	4
Abitibi-Témiscamingue	2	2
Côte-Nord	3	3
Nord-du-Québec	1	—
Total	**72**	**56**

Employés(es) occasionnels(les) (suite)

Budget

En 1985-1986, le budget de l'Office de planification et de développement du Québec était 73,4 M$, incluant un budget de 27,0 M$ transférés à l'Office par le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu dans le cadre du Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC).

Répartition du budget de l'OPDQ par programme et élément
en milliers de dollars

	1985-1986	1984-1985
Programme 01:		
Aménagement et développement régional, consultation et administration de l'OPDQ.		
Ce programme vise à définir des politiques gouvernementales en matière de développement régional. Il vise également à coordonner et diriger les ressources essentielles à la gestion des programmes de l'OPDQ, tout en y associant les organismes consultatifs		
Élément 1 — Direction et soutien administratif	7 639 000	6 736 100
Élément 2 — Aide à la consultation	3 200 900[1]	2 620 500
Total	**10 839 900**	**9 356 600**
Programme 02:		
Coordination du développement économique et régional et intervention de développement régional.		
Ce programme vise à favoriser la concertation interministérielle et de divers agents économiques en vue de réaliser des interventions prioritaires de développement régional.		
Élément 1 — Fonds de développement régional	62 500 000[2]	62 555 000
Élément 2 — Provisions pour augmenter tout crédit	100 000	100 000
Total	**62 600 000**	**64 655 800**
Total des programmes 01 et 02	**73 439 900**	**74 012 400**

1 Incluant un transfert de 541 200 $ en provenance de l'élément 01 du programme 02

2 PECEC 27.0 M$ FDR 35.5 M$

C — Activités de consultation, de concertation et de communications

Consultation et concertation

Les activités de consultation et de concertation au cours de l'année ont été marquées par la négociation du renouvellement du protocole d'entente avec les Conseils régionaux de développement associés du Québec (CRDAQ).

Les CRD sont des orgnanismes volontaires regroupant, dans chacune des régions administratives du Québec différents représentants du milieu régional: municipalités, commissions scolaires, entreprises, associations partronales, associations syndicales, organismes de développement, etc. L'objectif premier des CRD est de promouvoir le développement régional par la consultation des agents de leur région.

Les conditions minimales d'accréditation et d'admissibilité aux subventions de l'OPDQ sont notamment le respect des territoires des régions de l'administration gouvernementale, la représentativité à la fois sectorielle et territoriale des principaux organismes du milieu.

Le régime des subventions comporte une enveloppe de base destinée à assurer un fonctionnement minimum ainsi qu'une contribution financière à un Fonds d'initiatives à la concertation (FIC), sur la base de 1 $ de l'OPDQ pour 1 $ du milieu. Le tableau montre la répartition des subventions de base et de la contribution de l'OPDQ au FIC pour l'année 1984-1985. Le FIC vise les objectifs suivants:

— améliorer la portée et l'efficacité de la concertation;

— servir de démarreur dans des projets innovateurs dont le maître d'oeuvre relève des agents de développement du milieu;

— donner une plus grande visibilité à la participation financière du milieu.

Répartition des subventions de base et de la contribution de l'OPDQ au FIR-FIC

CRD	Subventions de base $	Contributions au FIR-FIC $
Est-du-Québec	203 700	43 423
Saguenay—Lac-St-Jean	200 000	200 000
Québec	216 200	50 000
Mauricie—Bois-Francs	206 400	50 000
Estrie	200 000	200 000
Lanaudière	200 000	200 000
Laurentides	122 850	25 000
Outaouais	203 500	50 000
Abitibi-Témiscamingue	201 100	50 000
Côte-Nord	208 600	50 000
Kativik	139 100	50 000
CRDAQ	100 000	
Total	**2 206 450**	**968 423**

Secrétariat et communications

Le Secrétariat de l'OPDQ assure le secrétariat de la Régie interne de l'Office et le suivi des décisions. Il coordonne les relations interministérielles de l'organisme et est responsable des relations avec ses différentes clientèles. Le secrétariat assume également la responsabilité du service des communications. Il est aussi responsable de l'accès à l'information dans l'organisme; ce mandat lui est confié en regard de l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1).

Publicité, information et relations publiques

Les efforts du Service des communications dans ce domaine ont surtout été concentrés sur les deux programmes d'aide financière de l'OPDQ: le Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC) et le Fonds de développement régional (FDR).

Le Service des communications a notamment travaillé, par une participation à des tables sectorielles, à la réalisation de deux campagnes de publicité du gouvernement du Québec coordonnées par le ministère des Communications, dont l'une portait sur le soutien à l'emploi et l'autre sur l'essor économique. D'autres actions publicitaires touchant le PECEC et le Fonds de développement régional ont été élaborées par le Service des communications dans chacune des régions du Québec par le biais de placements publicitaires régionalisés.

La promotion et l'information relatives à ces deux programmes d'aide financière ont également été assurées par la production de communiqués de presse touchant un nombre important de projets financés par l'OPDQ.

Dans le cadre de ses activités de relations publiques, le Service des communications a, en outre, procédé à l'organisation logistique des audiences publiques tenues dans les MRC des Moulins et de Denis

Riverin en regard de la nouvelle délimitation des régions administratives. De plus, il a assuré sa participation à la tenue de conférences de presse annonçant la création des nouvelles régions administratives de la Gaspésie et de Lanaudière. La contribution à la rédaction de nombreux mémoires sur les politiques de développement régional de l'Office, touchant notamment la nouvelle carte des régions administratives et l'implantation des bureaux régionaux des ministères, fait également partie des réalisations du Service.

Le Service des communications a aussi été appelé à fournir un support logistique à divers autres organismes gouvernementaux en ce qui concerne l'élaboration de stratégies particulières de communication. Entre autres, il a contribué de façon importante à l'organisation des audiences publiques de la Commission d'études sur la Ville de Québec, en plus de travailler à la rédaction et à l'édition du document de ladite Commission.

Sur propositions des directions régionales de l'OPDQ, le service des communications a coordonné la tenue d'une dizaine d'expositions régionales en mettant l'accent sur la visibilité des programmes de l'OPDQ et sur les projets réalisés par les promoteurs des milieux concernés. Cette participation aux expositions s'inscrit dans le cadre de la politique du gouvernement du Québec en matière de développement régional qui vise à intensifier le partenariat gouvernement-régions.

Édition

Durant l'exercice 1985-1986 le Service des communications a publié les documents suivants:

Collections «Rapports de la consultation sur Le Choix des régions»

- Synthèse. Québec 1985, VI, 45, 25 p.
- Est-du-Québec. Québec 1985, X, 45 p.
- Saguenay—Lac-Saint-Jean. Québec 1985, VIII, 22 p.
- Québec. Québec 1985, VIII, 41 p.
- Mauricie—Bois-Francs. Québec 1985, X, 34 p.
- Estrie. Québec 1985, X, 25 p.
- Montréal-Centre. Québec 1985, X, 19 p.
- Laurentides-Lanaudière. Québec 1985, XII, 37 p.
- Montérégie. Québec 1985, X, 25 p.
- Outaouais. Québec 1985, X, 33 p.
- Abitibi-Témiscamingue. Québec 1985, X, 31 p.
- Côte-Nord. Québec 1985, X, 28 p.
- Nord-du-Québec. Québec 1985, VIII, 39 p.

Collection «Bilans socio-économiques régionaux»

- Bilan socio-économique 1984: Est-du-Québec
  par Micheline Dubé et Jean-Guy Côté
  Québec 1985, IV, 24 p., carte, graphiques
- Bilan socio-économique 1984: Abitibi-Témiscamingue
  par Gérard Laquerre
  Québec 1984, IV, 13 p. carte, graphiques
- Bilan socio-économique 1984: Montérégie
  par Pierre Lachance
  Québec 1985, VIII, 38 p., cartes
- Bilan socio-économique 1984:
  Saguenay—Lac-Saint-Jean
  par Collin Paré et Serge Cloutier
  Québec 1986, VI, 18 p., carte, graphiques
- Bilan socio-économique 1984: Estrie
  par René Labrecque
  Québec 1986, VIII, 24 p., carte, graphiques, biliographie
- Bilan socio-économique 1985: Montréal
  par Martial Fauteux
  Québec 1986, VII, 34 p., carte, graphiques

Hors collection

- Le tourisme à Montréal, bilan et perspectives de développement
  par Pierre Labonté, Denise Décarie, Réjean Lafleur et André Saicans
  Québec 1986, VIII, 267 p., carte, annexes
- Rapport annuel de l'Office de planfication et de développement du Québec 1984-1985.
  Québec 1985, 25 p.

Coordonnées des bureaux de l'OPDQ

Siège social
1060, rue Conroy
Aile Saint-Amable, 3e étage
Québec (Québec)
G1R 5E6
(418) 643-3285

Gaspésie
488, rue Hôtel-de-Ville
C.P. 1360, 2e étage
Chandler (Québec)
G0C 1K0
(418) 689-2019

Bas-Saint-Laurent
337, rue Moreault
Rimouski (Québec)
G5L 1P4
(418) 722-3566

Saguenay — Lac-Saint-Jean
3950, boul. Harvey, 2e étage
Jonquière (Québec)
G7X 8L6
(418) 547-5789

Québec
1060, rue Conroy
Aile Saint-Amable, 1er étage
Québec (Québec)
G1R 5E6
(418) 643-4957

Mauricie — Bois-Francs
100, rue Laviolette, 4e étage
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5S9
(819) 379-6617

Estrie
740, rue Galt Ouest
Bureau 104
Sherbrooke (Québec)
J1H 1Z3
(819) 565-8155

Montréal
440, boul. Dorchester Ouest, 8e étage
Montréal (Québec)
H2Z 1V7
(514) 873-5845

Laurentides
85, rue De Martigny Ouest, 2e étage
Saint-Jérôme (Québec)
J7Y 3R8
(514) 432-3880

Montérégie
100, Place Charles-Lemoyne
Édifice du métro, bureau 285
Longueuil (Québec)
J4K 2T4
(514) 670-8522

Lanaudière
656, rue De Lanaudière
Joliette (Québec)
J6E 3M7
(514) 759-0195

Outaouais
170, rue Hôtel-de-Ville
Bureau 7. 120
Hull (Québec)
J8X 4C2
(819) 770-4512

Abitibi-Témiscamingue
180, boulevard Rideau
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 1N9
(819) 762-3561

Côte-Nord
625, boulevard Laflèche
Bureau 352
Baie-Comeau (Québec)
G5C 1C5
(418) 589-4345

456, avenue Arnaud
Bureau 1.05
Sept-Îles (Québec)
G4R 3B1
(418) 962-5351

Nord-du-Québec
1060, rue Conroy
Aile Saint-Amable, 3e étage
Québec (Québec)
G1R 5E6
(418) 643-3285